



LE MÉRITE 82

Bulletin de liaison de la section 82
de l'Ordre National du Mérite

HONNEUR SOLIDARITÉ MÉMOIRE

n° 19
Avril 2017

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers Compagnons,

Ce numéro 19 répond une fois encore à nos ambitions de vous tenir informés de nos activités et de pages mal connues de notre histoire locale qui rejoint la grande Histoire dont les relations par **François Naud** et **Christian Limongi** illustrent les valeurs de l'Ordre national du Mérite.

Le bulletin de liaison est le vôtre : vous êtes invités à y contribuer en adressant à **Christian Limongi**, notre vice-président, les articles que vous souhaitez y voir paraître.

Support de notre communication, ce numéro 19 sera adressé également aux nouveaux promus, leur permettant ainsi d'envisager de nous rejoindre au sein de l'ANMONM 82, en découvrant les aspects de notre engagement principalement en direction des plus jeunes, afin qu'ils comprennent ce qu'est la citoyenneté et la nécessité de mettre en pratique les droits et devoirs qui y sont attachés.

*Adresse : Ordre National du Mérite - Section Tarn-et-Garonne
10, Faubourg du Moustier, 82000 Montauban*

Comme l'a souligné monsieur **Pierre Besnard**, préfet de **Tarn-et-Garonne**, en conclusion de notre Assemblée générale du 11 mars, nous devons éviter l'amalgame réducteur et l'angélisme béat pour faire face aux défis qui affrontent notre citoyenneté, pierre angulaire de notre République.

Que ces quelques articles contribuent à cet engagement.

Bonne lecture.

Jean-Marc Detailleur



SOMMAIRE

- Le mot du Président	01
- Assemblée générale de l'ANMONM 82	03
- Informations sociales et administratives	10
- Remise des insignes de la Légion d'honneur	12
- Remise des insignes de l'Ordre national du Mérite	14
- In memoriam : Le Colonel Elie-André Séguélas	16
- La Grande guerre dans les Établissements français d'Océanie	18
- Les premiers polytechniciens Tarn-et-Garonnais	25
- Nouvelles nominations dans l'ONM (Tarn-et-Garonne)	31
- La vie de la section	32
- Coque des rois	33
- Remerciements à nos partenaires	35
- Nos prochains rendez-vous	36

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION NATIONALE
DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**
Section de Tarn-et-Garonne

C'est autour d'un café et de délicieuses viennoiseries que le président **Jean-Marc Detailleur** a accueilli les participants à notre assemblée générale le samedi 11 mars 2017 à l'hôtel IBIS de **Montauban**, en présence de personnalités civiles et militaires dont : monsieur **Pierre Besnard**, préfet de **Tarn-et-Garonne**, madame **Brigitte Barèges**, maire de **Montauban** et vice-présidente du Conseil départemental, monsieur **Thierry Deville**, conseiller régional **Occitanie**, monsieur **Robert Infanti**, adjoint à la mairie de **Montauban**, monsieur **Pierre Amestoy**, directeur de l'ONAC, le colonel **Hervé Pilette**, délégué militaire départemental, le colonel **Emmanuel Delplancq**, commandant le 9^{ème} bataillon de soutien aéromobile et le colonel **Christophe Daniel**, commandant le Groupement de gendarmerie de **Tarn-et-Garonne**.



Une assistance nombreuse

Comme à l'accoutumée, les travaux ont débuté par un hommage à nos disparus, puis les rapports moral, d'activités et financier ont été présentés.

RAPPORT MORAL
PAR LE PRÉSIDENT JEAN-MARC DETAILLEUR

Dans son rapport moral, le président a rappelé que l'Ordre national du Mérite, institué le 3 décembre 1963, était le second Ordre national voulu par le **Général de Gaulle**, et que l'Association nationale des membres de l'Ordre national du Mérite a, quant à elle, été instaurée le 27 juillet 1972.

Il a rappelé les objectifs de l'ANMONM notamment : assurer le rayonnement et le prestige de l'ordre en tous lieux, maintenir et développer les valeurs morales et civiques liées à la qualité de compagnon et développer, en particulier chez les jeunes, l'esprit de citoyenneté et du civisme.



Rapport moral par le président J.M. Dettailleur

Il a indiqué que les membres du bureau de la section de **Tam-et-Garonne** se sont efforcés d'agir en ce sens. Il a souligné l'action des compagnons qui œuvrent pour le rayonnement de l'Ordre, concrétisée notamment par une présence optimale aux manifestations patriotiques, aux remises de décorations, aux funérailles des compagnons, avec des remerciements appuyés aux porte-drapeaux. Il a également remercié **Michel Gabach** qui rend visite à nos adhérents en difficulté, ainsi que notre secrétaire **Huguette Montagnac**.

Jean-Marc Dettailleur a évoqué ensuite les défis qu'il faudra relever :

- au niveau national, les effectifs baissent régulièrement, mais au niveau de notre département, on constate plutôt une stagnation. Il faut donc contenir, le cas échéant, une baisse du nombre de nos adhérents en faisant les efforts nécessaires pour intéresser nos compagnons à nos activités ;
- garder le contact avec nos plus fidèles adhérents qui nous quittent faute de pouvoir participer à nos activités, notamment à cause de leur âge ;
- assurer notre participation à des actions organisées par des pouvoirs ou des institutions publiques, comme l'Education nationale par exemple : sensibilisation des jeunes aux valeurs du civisme, aide à la lutte contre le terrorisme, etc.

Le président a enfin insisté sur la mutualisation des moyens et les échanges. La taille du **Tam-et-Garonne** permet de fédérer, autour de certains événements, les associations qui partagent les valeurs de la République. C'est ainsi que la Coque des rois, les sorties et certains projets sont désormais communs.

D'ailleurs, des réunions, présidées par le **Colonel Gilles Lattes**, sont organisées régulièrement afin de mettre au point nos projets communs.

Jean-Marc Detailleur a terminé son rapport moral en informant les membres de l'assemblée de la tenue d'une réunion, le 21 février 2017 à **Toulouse**, entre les différentes sections de **Midi-Pyrénées**, qui regroupe 1800 compagnons dont 40% de **Haute-Garonne**. Une réunion qui a permis d'apprendre les uns des autres.

RAPPORT D'ACTIVITÉS PAR MADAME HUGUETTE MONTAGNAC

Les effectifs

Ils restent stables, à hauteur de 148 adhérents, alors qu'au niveau national la baisse des effectifs est continue. Nos démissions et disparitions sont compensées par de nouvelles adhésions. Nous comptons 2 commandeurs, 20 officiers, 124 chevaliers et 2 veuves de compagnons.

Les manifestations

Notre drapeau a été présent à toutes les manifestations officielles du souvenir. Il est sorti plus de 50 fois depuis notre Assemblée générale de 2016. Les membres du Comité de section ont participé à toutes les manifestations, civiles et militaires, liées au devoir de mémoire.

Le voyage de printemps a conduit les participants à **Villefranche-de-Rouergue** le 14 juin 2016. Nos 35 compagnons ont pu découvrir la **Chartreuse Saint-Sauveur** ainsi que la **Chapelle des Pénitents Noirs**. La journée s'est poursuivie dans le **Quercy**, en suivant la piste d'un chien truffier et déguster les produits découverts.

Mais, force est de constater qu'il est de plus en plus difficile de remplir les cars. Le Comité a donc décidé d'unir nos efforts à ceux de la SMLH, de l'ANOCR et de l'AOR pour organiser les prochaines sorties.

C'est la même logique qui a conduit à rejoindre les mêmes associations pour l'organisation de la Coque des rois 2017. Elle s'est tenue à **Montech** et a réuni 160 participants.

Le prix du Comportement citoyen

Alors que le prix du Civisme et le prix de l'Engagement citoyen récompensent des actions ponctuelles, le prix du Comportement citoyen souligne la permanence des efforts de formation permanente au profit des jeunes sapeurs-pompiers.

La remise du prix du Comportement citoyen, à la préfecture de **Montauban** le 27 janvier 2017, aux formateurs des jeunes sapeurs-pompiers volontaires, a été un succès. Cet événement a d'ailleurs fait l'objet d'un article dans la revue nationale « Le Mérite », rédigé par notre Vice-président **James Simon**.

Cet engagement permanent à la formation et à la promotion du civisme chez les jeunes sapeurs-pompiers sera souligné à nouveau au cours du second semestre 2017.

Le bulletin de liaison

Il est désormais diffusé régulièrement, en avril et en octobre. Riche de ses contenus, il comporte de nouvelles rubriques telles que les informations pratiques, sociales et/ou administratives.

Les compagnons sont invités à rejoindre notre Comité de rédaction car, pour faire vivre notre modeste bulletin, nous avons besoin de leurs contributions, et particulièrement, celles qui éclairent les actions de ceux qui ont illustré notre vie militaire, politique et sociale.

Enfin, un grand merci à nos annonceurs. Les pompes funèbres **Bely (Castelsarrasin)**, la Sarl **Michel Quevedo (Montauban)**, la Société **Mickaël Mas (MM Distribution Montauban)** ainsi que notre imprimeur **Europrint (Montech)**.

L'Association nationale

Le problème de gouvernance est résolu. Une Assemblée générale réunie à **La Rochelle**, suivie d'une autre le 3 décembre 2016, à laquelle participait notre vice-président **James Simon**, a mis fin au désordre né il y a plusieurs années. Monsieur **Michel Lebon**, le nouveau président, et son conseil ont donc rempli leur mission à la satisfaction générale et les nouveaux statuts ont, enfin, été adoptés.

Le nouveau Comité national s'est aussitôt mis au travail et un certain nombre d'outils vont être mis en place : livret d'accueil, CD, site internet, etc. De même, il est question d'organiser un jour ou deux de formation pour les nouveaux présidents de section.

RAPPORT FINANCIER PAR LE LIEUTENANT-COLONEL EUGÈNE COJAN

Le bilan au 31 décembre 2016 fait apparaître les éléments suivants :

- ◇ Un avoir de 4 227,75 € ;
- ◇ Un déficit, très faible, s'élevant à 60,69 € ;
- ◇ Un déficit important du voyage de printemps à **Villefranche-de-Rouergue** : près de 450 € ;
- ◇ Une augmentation significative des dons de nos adhérents et de nos partenaires (**Bely et Quévédo**). L'obtention de deux subventions de 500 € de la municipalité de **Montauban** et du Conseil départemental.

Le budget prévisionnel pour l'année 2017 est équilibré avec un objectif de 10 200 € de recettes et de dépenses.

Domaine	Recettes	Dépenses	Balance
Cotisations et Abonnements à « Le Mérite »	4 986€00		+ 4 986€00
Dons	391€00		+ 391€00
Subventions (Mairie de Montauban - Conseil Départemental)	1 000€00		+ 1 000€00
Banque : Intérêts - Frais	7€69	1€75	+ 5€94
Rétrocession Cotisations et Abonnements		2 942€00	- 2 942€00
Frais de Fonctionnement + Assurance		746€37	- 746€37
Entraides et Dons aux Associations		380€00	- 380€00
Frais de Déplacement des Porte-drapeaux		460€00	- 460€00
Bulletins	480€00	1 008€27	- 528€27
Coque des Rois - Conférence Freysselinard	167€22	133€97	+ 33€25
Voyage	1 485€00	1 934€34	- 449€34
AG Départementale + AG Nationale	1 470€00	2 239€99	- 769€99
Divers (Achat - Vente objets publicitaires)	0€00	0€00	0€00
Cérémonie Comportement Citoyen	0€00	200€91	- 200€91
Bilan :	9 986€91	10 047€60	- 60€69

**LES RAPPORTS MORAL, FINANCIER ET D'ACTIVITÉS
SONT VOTÉS A L'UNANIMITÉ**

ÉLECTIONS AU COMITÉ DE SECTION

Un tiers des membres du Comité de section, candidats au renouvellement, était concerné. Deux nouveaux membres nous rejoignent. Après un vote favorable à l'unanimité, la composition du nouveau Comité de section est la suivante :

- M. Christian Doumenc**, Président d'honneur
- M. Jean-Marc Detailleur**, Président de section
- M. James Simon**, Vice-président, chargé de la commission Civisme
- M. Christian Limongi**, Vice-président, chargé de la Communication
Correspondant du secteur de **Montech**
- Mme Huguette Montagnac**, secrétaire
- M. Patrice Bertrand**, membre invité

M. Eugène Cojan, Trésorier

M. Philippe Bon, Chargé des relations avec l'Armée

M. Michel Gabach, Trésorier adj, chargé des relations avec les personnes isolées

M. Jean Blonde, Correspondant du secteur de **Castelsarrasin**

M. Guy Dupuy, Correspondant du secteur **Beaumont-Lavit** (zone Sud-ouest)

M. Robert Delbès, Correspondant du secteur de **Moissac**

M. Eric Lebrun, Correspondant du secteur de **Caussade-Caylus**

M. Bernard Dagen, membre

CONFÉRENCE DONNÉE PAR MONSIEUR GÉRARD CATALA
« L'islamisme politique : Les processus de radicalisation »

Il y a aujourd'hui presque cinq millions de musulmans en **France** qui sont les témoins, comme la communauté nationale dont ils font partie par ailleurs, de ce qu'il convient d'appeler l'islamisme politique et son processus de radicalisation.



Intervention de M. Gérard Catala

Cet islamisme politique est une déviance de l'islam, religion monothéiste qui concerne la sphère privée, c'est-à-dire le droit pour chacun de pratiquer paisiblement sa religion. Dans l'islamisme politique nous sommes dans la représentation outrancière et ostentatoire dans la sphère publique. Cette démarche où se mêlent le prosélytisme piétiste, politique, voire révolutionnaire et violent est le fait

des salafistes issus pour la plupart des Frères Musulmans. Le projet de ces radicaux a pour colonne vertébrale le projet Tamkine qui vise à terme le califat mondial. Cette conversion, selon ses prédicateurs, se fera par le livre (Le Coran) ou par le glaive.

Pour comprendre comment notre pays est confronté à cette situation aujourd'hui, le conférencier est allé chercher des éléments de réponse dans l'histoire du **Moyen Orient** et de **l'Afrique**. Il a évoqué l'époque préislamique, puis celle du prophète, des grandes dynasties, les grandes dominations notamment l'ottomane, pour aboutir enfin à la colonisation par les puissances européennes à la fin du 18^{ème} siècle et la conférence de **Berlin** en 1885. Dès lors les ferments de l'islamisme étaient posés, ils se sont développés avec plus ou moins de vigueur, mais sont restés constants.

Le 11 septembre 2001 et l'attentat du world trade center a été pour l'occident un choc immense, la preuve était faite que des groupes islamiques comme Al Qaïda ou encore plus récemment Daëch pouvaient frapper n'importe quand, n'importe où.

Le conférencier a évoqué les attentats en **France** depuis les années 1980 et la forte poussée de ses actes terroristes depuis les années 2010, démontrant également des similitudes sur les modes opératoires mais aussi sur les profils psychologiques des terroristes.

Enfin il a évoqué les mécanismes de la radicalisation, véritable machine parfaitement huilée avec des recruteurs qui savent cibler les personnes jeunes les plus vulnérables, véritable vivier d'avenir pour ces groupes. Avec plus de 750 zones urbaines sensibles dans notre pays, le réservoir est permanent et abondant pour les groupes salafistes qui réislamisent la jeunesse musulmane et parviennent à convertir 3600 nouveaux fidèles par an.

A n'en pas douter, cette poussée des radicaux en **France** constitue un défi majeur pour notre pays dans les vingt ans à venir.

D'après les commentaires de M. Gérard Catala

Après les interventions des autorités civiles et militaires, le président **Jean-Marc Detailleur** a remercié l'ensemble des participants de leur présence, et il a mis fin aux travaux de l'Assemblée générale, laquelle s'est terminée devant le pot de l'Amitié offert par la municipalité de **Montauban**.



Le docteur Pirame soufflant ses bougies

Un succulent repas a clôturé cette belle journée, dans une ambiance plus que conviviale.

À cette occasion, les membres présents ont souhaité, par la voix de leur président, un excellent anniversaire au **Médecin Colonel Yves Pirame**, qui fêtait ce jour-là ses 88 printemps.

Christian Limongi

D'après les rapports de Jean-Marc Detailleur, Huguette Montagnac et Eugène Cojan

INFORMATIONS SOCIALES ET ADMINISTRATIVES

Carte mobilité inclusion

Le décret n° 2016-1849 du 23 décembre 2016 portant création de la carte mobilité inclusion (CMI) a été publié.

La carte mobilité inclusion a pour but d'attester que vous êtes en situation de handicap. Elle est accordée sous conditions et permet de bénéficier de certains droits, notamment dans les transports. Elle remplace progressivement, depuis le **1^{er} janvier 2017**, les cartes d'invalidité, de priorité et de stationnement. La demande de CMI est à adresser à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du **Tarn-et-Garonne**. La demande pourra être effectuée par voie dématérialisée très prochainement.



À partir du 1^{er} janvier 2017

Une nouvelle carte baptisée
carte mobilité inclusion

Format
carte de crédit

Sécurisée et infalsifiable :
un flashcode récapitule les droits du bénéficiaire
et permet de vérifier la validité de la carte



Elle remplace

■ la carte
d'invalidité



■ la carte
de priorité



■ la carte
de stationnement



Cette carte, gratuite, comporte des mentions en fonction des besoins. Elle prend la forme d'une carte de crédit.

Mentions

Mention « *invalidité* »

Cette mention permet notamment d'obtenir une priorité d'accès aux places assises dans les transports en commun et les salles d'attente, ainsi que dans les établissements et les manifestations accueillant du public. Elle vous est attribuée si vous avez un taux d'incapacité permanente d'au moins 80% ou si vous êtes invalide de 3^{ème} catégorie.

Mention « *priorité* »

Cette mention est attribuée à toute personne atteinte d'une incapacité inférieure à 80%, rendant la station debout pénible. Elle permet d'obtenir une priorité dans les files d'attente.

Mention « *stationnement* »

Cette mention est attribuée si vous êtes atteint d'un handicap qui réduit de manière importante et durable votre capacité et votre autonomie de déplacement à pied, ou impose que vous soyez accompagné dans vos déplacements. Elle permet d'utiliser gratuitement et sans limitation de durée, toutes les places de stationnement ouvertes au public. Elle concerne également la tierce personne qui vous accompagne.

Mesures transitoires

Les anciennes cartes (*invalidité*, de *priorité* ou de *stationnement*) peuvent être délivrées jusqu'au **1^{er} juillet 2017**. Elles demeurent valables jusqu'à leur date d'expiration et, au plus tard, jusqu'au **31 décembre 2026**. Mais, si vous êtes titulaire de l'une de ces cartes, vous pouvez, sans attendre, demander une CMI.

Durée d'attribution

La CMI comportant la mention *invalidité et stationnement* est accordée **définitivement** si vous bénéficiez de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et que votre degré d'autonomie est classé dans les groupes 1 ou 2. En dehors de ce cas, la CMI est accordée pour une durée déterminée allant de **un à 20 ans** selon votre état de dépendance.

Christian Limongi

REMISE DES INSIGNES DE CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA LÉGION D'HONNEUR À NOTRE COMPAGNON SERGE BERRIER

«*Votre œuvre est celle d'un authentique humaniste. Vous l'êtes par vos pensées ou par vos convictions, mais vous l'êtes avant tout, et surtout, par les actions entreprises et concrétisées tout au long de votre vie* ». Ces mots ont été prononcés par **monsieur Jean-Michel Baylet**, Ministre de l'Aménagement du Territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales lors de la remise des insignes de la Légion d'Honneur à **monsieur Serge Berrier**, Président de la Mutualité.

La cérémonie s'est déroulée le 3 décembre 2016 à la Maison de la Mutualité en présence d'une nombreuse assemblée qui réunissait famille et amis du récipiendaire, autorités civiles et militaires, ainsi que la grande famille de la Mutualité et du Conseil départemental. Notre association était représentée par le **président Jean-Marc Detailleur** et notre porte-drapeau **Etienne Fortunel**.



Remise de la décoration par le Ministre Jean-michel Baylet.

Avant de procéder de façon officielle à la remise de décoration, le Ministre a rappelé le parcours exceptionnel de **Serge Berrier**. Après avoir affronté, en début de carrière, les hivers rigoureux du **Jura**, il rejoint définitivement le **Tarn-et-Garonne**, notamment la Direction départementale de l'équipement en qualité de chef des constructions publiques.

Puis il est recruté par le Conseil général, au sein duquel il devient Chef de cabinet de **monsieur Jean-Michel Baylet** en 1991. Cette collaboration fructueuse et amicale durera 25 ans. Le Ministre a souligné le sens de l'intérêt général, le professionnalisme, la loyauté et la gentillesse naturelle de son ancien collaborateur.

Jean-Michel Baylet a également évoqué les actions entreprises par **monsieur Serge Berrier** à la tête de la Mutualité française du **Tarn-et-Garonne**, dont il a assuré le développement de façon impressionnante. Enfin, le Ministre a conclu en témoignant de l'estime et de la gratitude qu'il porte au récipiendaire et en ajoutant qu'il était heureux de lui remettre cette prestigieuse distinction amplement méritée.



Serge Berrier lors de son discours de réception.

Très ému, **Serge Berrier** a remercié le Ministre, ainsi que sa famille, ses amis et tous ceux qui ont travaillé avec lui. « *J'ai eu le privilège de mettre en place de nombreux projets du département avec vous. Soyez tous remerciés de ce que nous avons fait dans l'intérêt général.* »

Le verre de l'amitié a clôturé cette sympathique et émouvante cérémonie. Nous renouvelons, à **monsieur Serge Berrier**, toutes nos félicitations

Christian Limongi

REMISE DES INSIGNES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE À MADAME BÉATRICE GRAILHE LORS D'UNE SAINTE-BARBE PLEINE D'ÉMOTIONS

C'est en présence de **monsieur Jean-Michel Baylet**, Ministre de l'Aménagement du Territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales, de **madame Sylvia Pinel**, ancienne ministre, vice-présidente de la région **Occitanie**, de **monsieur Pierre Besnard**, préfet de **Tarn-et-Garonne**, et de nombreuses autres autorités civiles et militaires, que s'est déroulée, le samedi 3 décembre, au centre de secours de **Valence-d'Agen**, la soirée de la **Sainte-Barbe**. À cette occasion, notre association était représentée par **Christian Limongi**, l'un de ses vice-présidents et **Étienne Fortunel**, son porte-drapeau.

Après le passage en revue des personnels et des matériels, le dépôt de gerbes et la remise d'une « pluie » de médailles diverses honorant les soldats du feu, la cérémonie s'est poursuivie par deux moments très forts : la passation de commandement du centre de secours de **Valence-d'Agen** et la remise des insignes de l'Ordre national du Mérite à la **Lieutenante Béatrice Grailhe**.

Stéphane Hauw, le nouveau commandant du centre, très ému, a pris la parole pour remercier tous ceux qui l'ont aidé, notamment **Guy Castet**, à qui il succède, et qui quitte ses fonctions pour profiter d'une retraite bien méritée. Il rappelait qu'il pouvait savoir compter sur le SDIS et sur l'ensemble des personnels. Le **Capitaine Hauw** a également fait le bilan de l'année écoulée et félicité ensuite **Béatrice Grailhe** pour sa promotion dans l'Ordre national du Mérite.



Stéphane Hauw, nouveau commandant du centre de secours

Cette longue soirée de la **Sainte-Barbe** s'est, en effet, terminée par la remise des insignes de chevalier de l'Ordre national du Mérite à la **Lieutenante Béatrice Grailhe**. Chef d'équipe, à la tête de douze sapeurs-pompiers, « **Betty** » est très impliquée dans la vie quotidienne de la caserne, notamment auprès des jeunes sapeurs-pompiers.

Avant de procéder à la remise « officielle » de la décoration, **monsieur Jean-Michel Baylet** a rappelé que **Béatrice**, ainsi que son amie **Nathalie Marty**, qu'il aurait bien voulu également récompenser, ont, en 1991, « poussé » les portes de la caserne, à une époque où il n'y avait pas de femme sapeur-pompier dans le **Tarn-et-Garonne**. Quelle détermination !



Béatrice Grailhe, décorée par monsieur Jean-Michel Baylet, sous le regard attentif de son fils Rémy

Le ministre a particulièrement insisté sur le charisme, la volonté de bien faire, la ténacité de **Béatrice Grailhe** et a conclu son discours par : « *la République reconnaît, ce soir, vos mérites et a donc décidé de vous distinguer* ».

Après un moment d'une intense émotion, la **Lieutenante Béatrice Grailhe** a pris la parole pour adresser ses remerciements. Elle a déclaré que c'était un immense honneur de recevoir une telle récompense. Elle a dédié cette distinction à tous ceux qui l'ont accompagnée toutes ces années, et à ceux qui, malheureusement, ont disparu.

À l'issue de cette sympathique et émouvante cérémonie, tous les invités, et ils étaient nombreux, se sont retrouvés autour du verre de l'amitié.

Christian Limongi

IN MEMORIAM

LE COLONEL ÉLIE-ANDRÉ SÉGUÉLAS

Décédé le 2 février 2017

Le **Colonel Élie-André Séguélas**, chef efficace, soldat courageux et entraîneur d'hommes d'une grande humanité, qui a consacré près de 33 années au service de la **France** et participé à tous les conflits récents, vient de nous quitter. Ses obsèques ont été célébrées le 6 février 2017 en l'église **Saint-Jean Villeneuve à Montauban**.

Un soldat d'exception

Né à **Toulouse** en 1922, notre compagnon interrompt ses études d'ingénieur, à 18 ans, pour échapper au Service du travail obligatoire et s'engager pour rejoindre le 31^{ème} Régiment du Génie au **Maroc**. Dès lors, c'est l'Armée du Génie qui marquera sa carrière.

De 1941 à 1944, il servira au **Maroc** et au **Soudan français**, devenu depuis le **Mali**. Volontaire pour l'**Afrique Occidentale Française** (AOF), il est muté au 72^{ème} bataillon de sapeurs-mineurs, près de **Bamako**, où il se signale dans la réalisation de travaux, d'infrastructures et d'études de navigabilité sur le fleuve **Niger**. Puis, le **Colonel Séguélas** participe, avec le 17^{ème} Régiment Colonial du Génie, au débarquement de **Provence**. Ensuite, il accompagne la 2^{ème} Division Blindée du **Général Leclerc** dans la campagne des **Vosges**, la campagne d'**Alsace**, le passage du **Rhin** et la pénétration en **Allemagne** du sud.

À la fin de la guerre, il intègre l'École d'officiers de **Saint-Cyr Coëtquidan**, puis en 1950, l'École d'Application du Génie. À l'issue des cours, il est muté au **Maroc** au sein du 30^{ème} Régiment du Génie. Volontaire pour servir en **Indochine**, il rejoint le 71^{ème} Bataillon du Génie basé en **Cochinchine** où son action s'exerce dans le déminage et la construction de fortins.

Après l'**Indochine**, puis l'École Supérieure du Génie de **Versailles** : direction l'**Algérie**. Il commande alors la 21^{ème} compagnie de Commandement du 19^{ème} Régiment du Génie à **Batna** dans les **Aurès**. Après l'**Algérie** : direction **Fribourg** et les Forces Françaises en **Allemagne**, à la tête du Service du Matériel.

Directeur de l'Établissement du Matériel du Génie de **Montpellier** en 1966, il effectue alors une dernière affectation à **Trèves**. En 1974, **Élie-André Séguélas** met fin à sa carrière militaire et s'installe à **Montauban**.

Un honnête homme

« *Vous êtes un honnête homme au sens noble du terme* ». Ces mots ont été exprimés par le **Lieutenant-colonel Philippe Bon**, président de la Société des Membres de la Légion d'honneur, section de **Tarn-et-Garonne**, auquel il revenait de prononcer l'éloge funèbre du doyen de la Société.

Effectivement, **Élie-André Séguélas** n'est pas seulement un soldat, il est aussi un « *honnête homme* », passionné par le patrimoine Montalbanais et son terroir. Il s'intéresse aux recherches archéologiques locales, donne des conférences sur l'histoire et la préhistoire, et contribue aussi à de nombreuses publications avec la Compagnie des Écrivains du **Tarn-et-Garonne** et la Société Archéologique. Il devient, fort de ces contributions, membre de l'Académie de **Montauban**.

Ses actions lui ont valu de nombreuses décorations : Chevalier de la Légion d'honneur, Officier de l'Ordre national du Mérite, Croix de guerre 1939-1945, Croix de guerre des TOE et Croix de la Valeur militaire. Elles sont là pour rappeler que le **Colonel Élie-André Séguélas** a servi la **France**, pendant toutes ces années, avec beaucoup de courage et de vaillance.

Son parcours est à citer en exemple pour les plus jeunes.

Notre association a présenté ses sincères condoléances à la famille de notre compagnon.

Christian Limongi

Propos inspirés de l'éloge funèbre prononcé par le Lieutenant-colonel Philippe Bon, président de la SMLH de Tarn-et-Garonne.

LA GRANDE GUERRE DANS LES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS D'OcéANIE

Tahiti bombardée le 22 septembre 1914

Tahiti, ce nom sonne comme une promesse : mer, sable, soleil, ombres des cocotiers, lagons bleutés, vie douce et nonchalance de ses habitants, fraîcheur des alizés et fleurs parfumées... Comment une région si préservée, si éloignée, pourrait-elle être confrontée à une guerre ? Et pourtant, la violence de celle de 1914/1918 a frappé cette région isolée du monde.



Majestueuse Polynésie : Iles de Tahiti et de Moorea

À l'occasion du centenaire de la grande guerre, il est important de rappeler cet épisode oublié de l'histoire, racontant une bataille qui, aux antipodes des principaux fronts, n'en eut pas moins une influence certaine sur la suite du conflit dans la région.

La situation en août 1914

Le 12 août 1914, l'équipage de la canonnière « *Zélée* », placée sous le commandement du **Lieutenant de vaisseau Maxime Destremau**, en mission aux **Îles sous le Vent**, avait pris connaissance, par l'intermédiaire des anglais, de la déclaration de guerre de l'**Allemagne** à la **France**. En effet, la métropole avait « *oublié* » d'avertir ses Établissements français d'**Océanie**... Le jeune officier de 39 ans décide aussitôt de regagner le port de **Papeete**. Il est persuadé que les allemands vont attaquer **Tahiti**. Il faut donc rapidement préparer sa défense. En cours de route, il arraisonne, à toutes fins utiles, le cargo allemand « *Walküre* », qui, lui aussi, ignore tout de l'ouverture des hostilités.



L'amiral Comte Maximilian
Von Spee

Au même moment, deux croiseurs-cuirassés allemands, le « *Scharhorst* » et le « *Gneisenau* », commandés par l'Amiral Maximilian Von Spee et basés à Tsing Tao en Chine reçoivent l'ordre de regagner au plus vite l'Europe. L'Amiral Von Spee peut espérer rejoindre l'Atlantique, cap à l'est à travers le Pacifique, sans se faire repérer par l'ennemi. Mais il faudra impérativement charbonner et s'avitailer en vivres frais.

C'est pourquoi, Papeete, et notamment son précieux dépôt de charbon, devient son objectif prioritaire. Il considère également que Tahiti dispose d'une défense insignifiante. Il veut donc en profiter pour infliger de lourds dégâts à l'île, et une humiliation à la colonie française.

À la demande du Contre-amiral Albert Huguet, commandant de la division navale d'Extrême Orient, le gouverneur Fawtier confie à Maxime

Destremau, avec beaucoup de mauvaise grâce, la délicate mission d'assurer la défense de Tahiti. En effet, les deux hommes ne s'apprécient guère, et le conflit risque de dégénérer tant en raison des circonstances, que de la personnalité des hommes en présence. Pourtant, leurs priorités n'entrent pas en concurrence, chacun ayant ses propres responsabilités dans des domaines différents. Lorsque la 1^{ère} guerre mondiale est déclarée, la priorité pour le représentant de l'autorité militaire est de préserver l'intégrité du territoire, tandis que le gouverneur voit, en premier lieu, la conservation de l'autorité de l'État et le souci de préserver la vie économique de la colonie qui, si elle venait à s'altérer, troublerait l'ordre public.

Le dispositif de défense du Lieutenant de vaisseau Destremau

Le nouveau commandant d'armes est conscient du déséquilibre des forces en présence en cas d'agression ennemie. En effet, il ne dispose que des armes embarquées à bord de la vieille canonnière « *Zélée* », d'un vieux fortin désaffecté et d'anciennes pièces d'artillerie abandonnées depuis longtemps à la luxuriante végétation tropicale et à la rouille.



La canonnière «Zélée»



**Le Lieutenant de vaisseau
Maxime Destremau,**

neur **William Fawtier**, représentant de la **France**, n'a participé à aucune réunion de la commission de défense, ni à aucune prise de décision concernant la mise en place du dispositif de défense.

Pour commencer, il bloque l'accès à la passe en coulant la prise de guerre « *Walküre* » dans le port de **Papeete**. Puis, dans l'éventualité d'un débarquement, il fait démonter une dizaine de pièces d'artillerie de la « *Zéléé* » pour les installer sur les hauteurs qui dominent la passe pour les unes, sur les rares automobiles de l'île pour les autres. Ensuite, il fait miner les balises d'accès à la passe et prépare l'incendie des 5 000 tonnes de charbon.

Il recrute 150 volontaires qui se joignent à la centaine de marins et de coloniaux dont dispose l'île et organise leur formation. Enfin, il met en place un plan d'évacuation de la population, près de 4 000 habitants, dans l'hypothèse d'un bombardement intensif de la ville.

Ce plan de défense est organisé en quelques jours seulement. Il est important de noter que le **gouver-**



Le croiseur-cuirassé « Scharnhorst », navire amiral

La bataille de Papeete

Le 22 septembre 1914 à 6 heures 15, par temps brumeux, la vigie qui surveille la mer depuis le sémaphore aperçoit deux grands navires au nord-est de **Papeete**, à près de 4 kilomètres des côtes. **Maxime Destremau** doit d'abord s'assurer qu'il s'agit bien de l'ennemi. Il tire trois salves en direction des bateaux pour les obliger à montrer leurs couleurs. À la suite de ce tir de semonce, les doutes sont levés. Le commandant d'armes donne alors l'ordre de ne plus tirer afin d'éviter de faire connaître la position des canons cachés dans la montagne, sous les feuillages.

Il fait disparaître les marques permettant de repérer le chenal depuis l'extérieur du récif et sauter les balises qu'il avait fait miner. Enfin les marins de la « *Zélee* » organisent le sabordage de leur navire, tandis que les coloniaux mettent le feu au stock de charbon.

Face aux deux fleurons de la Marine impériale lourdement armés et de leurs 1600 hommes, les forces semblent inégales et nettement en faveur des allemands. Mais les décisions judicieuses prises par **Destremau** amènent l'**Amiral Von Spee** à renoncer à débarquer. En effet, le risque est grand de faire entrer deux gros bâtiments dans un port et une passe encombrés, en ignorant l'emplacement des coraux et en ne sachant pas si des mines y sont présentes. De plus, l'énorme stock de charbon que les allemands convoitaient part en fumée. L'ennemi est donc déçu et furieux. Suivant les ordres de son gouvernement, **Von Spee** va tenter de causer de gros dommages à la ville, et ainsi atteindre le moral de ses adversaires.



**Le gouverneur des colonies
William Fawtier**

Les canons des croiseurs-cuirassés tirent des centaines d'obus sur le port et dans le centre économique de **Papeete**. Touchée par un obus, la « *Zélee* » se couche sur le côté et sombre dans le lagon.

La panique a envahi la population civile qui tente de s'enfuir vers les vallées ou vers la montagne. On essaie de suivre le plan d'évacuation élaboré par **Maxime Destremau**. Grâce à ce plan, il n'y a que peu de morts et seulement quelques dizaines de blessés.

Des femmes et des hommes restent à leur poste, sous les bombes, pour permettre aux défenseurs de communiquer entre eux et d'organiser des postes de secours. D'autres, au contraire, auraient demandé qu'on amène le drapeau blanc et qu'on se rende. On murmure que le **gouverneur Fawtier** n'aurait pas été très courageux durant ce bombardement...

Afin d'économiser les munitions, les allemands font taire leurs canons et s'éloignent lentement. L'escadre **Von Spee** met le cap vers le **Chili**. Le 8 novembre 1914, les allemands remportent la bataille de **Coronel** au cours de laquelle ils envoient par le fond deux croiseurs anglais.

Mais le 8 décembre 1914, ils sont à leur tour interceptés et coulés au large des **îles Falklands** par une escadre anglaise commandée par l'**Amiral Sturdee**. On ne recueillit que 210 survivants parmi les 2 200 marins engagés dans le combat. Parmi les tués, l'**Amiral Maximilian Von Spee** et ses deux fils **Otto** et **Heinrich**, également officiers à bord du navire amiral « *Scharnhorst* ».

Les allemands ayant définitivement quitté l'île, les tahitiens plongent dans l'épave de la « *Zélee* » pour y récupérer le pavillon français. Ce pavillon sera remis plus tard à la famille de **Maxime Destremau** lors d'une cérémonie commémorative.



Le cargo allemand « Walküre », coulé dans le port de Papeete

Le **Lieutenant de vaisseau Destremau** donne alors l'ordre de combattre le violent incendie de **Papeete**. Il va faire rage pendant près de trois jours et détruire plus d'un tiers de la ville. Les dégâts matériels sont considérables. Pour les habitants, le choc psychologique est également très grand.

Alors que la plupart n'étaient pas français, il va conduire près de 1 200 d'entre eux à rejoindre l'**Europe** afin de combattre l'**Allemagne** aux côtés de la **France** et de ses alliés. Plus de 300 « *poilus tahitiens* » ne reviendront pas sur leur « *fenua* » (Terre natale). Ces combattants seront remarqués par leurs chefs et considérés « *comme des soldats très courageux, toujours volontaires pour les missions les plus difficiles, et particulièrement efficaces dans les corps à corps* ». L'attitude exemplaire de ces soldats venus du bout du monde leur vaudra une citation à l'ordre de la 10^{ème} armée.

La joie des survivants fut de courte durée. En effet, la terrible grippe espagnole qui a sévi en novembre et décembre 1918 dans l'**archipel de la Société**, a décimé la plupart de leurs familles.



Papeete : après le bombardement

Le règlement de compte

Le 22 septembre 1914, **Maxime Destremau** entre donc dans l'histoire et la **Polynésie** dans la 1^{ère} guerre mondiale. L'attaque de la Marine impériale allemande a été déjouée par celui qu'on va appeler le « *tomana api* » (le nouveau chef). Mais son charisme, son excellence dans beaucoup de domaines ne lui attirent pas que des amitiés. De plus, un climat de suspicion règne à **Papeete** depuis le bombardement.

Mais tout l'équipage de la « *Zélée* », à l'exception d'un officier, proche du gouverneur, a pris fait et cause pour son commandant.

Un peu partout, on laisse entendre que l'attitude, lors des événements du 22 septembre, du **gouverneur Fawtier** n'a pas été celle qu'on pouvait attendre du représentant de la **France**, et qu'elle était condamnable. **Destremau** demande un entretien au gouverneur que ce dernier refuse. « *J'étais décidé, rapporte-t-il, à l'avertir que, seul en mesure d'agir dans la colonie, s'il continuait à protéger ouvertement les intérêts de l'ennemi en temps de guerre, dans une place française, je le mettrai en état d'arrestation* ». **Maxime Destremau** réitérera ses menaces de manière écrites et orales.

Furieux, le gouverneur intime l'ordre à **Maxime Destremau** de quitter au plus vite la colonie et nomme un nouveau commandant d'armes. Le **Lieutenant de vaisseau Destremau**, appuyé par ses officiers et son équipage, refuse de quitter l'île en arguant du fait qu'il a été nommé par le **Contre-amiral Huguet** et ne peut partir sans se rendre coupable d'abandon de poste en temps de guerre. Dans l'impasse, **William Fawtier** avertit le Ministre de la Marine de l'état d'insoumission de l'équipage de la « **Zélé** ». Le Ministre décide alors de confier une enquête au **Contre-amiral Huguet** qui fait immédiatement route sur **Tahiti**.

Lors de son enquête, **Albert Huguet** n'a pas été tendre avec **Maxime Destremau**. Il lui a notamment reproché d'avoir désobéi systématiquement aux ordres du gouverneur et de l'avoir menacé d'arrestation. Par ailleurs, le contre-amiral a prêté une oreille particulièrement bien disposée aux calomnies qui lui étaient rapportées. Dès lors, la situation devenait dramatique pour l'officier de marine mis en cause : destitution de son commandement, mise aux arrêts de rigueur, renvoi immédiat en **France**.

Le voyage de retour dura soixante jours. C'est terriblement long lorsque l'on est déprimé, seul et, surtout, isolé des autres officiers. Il écrit à son épouse le 13 janvier 1915 : « *Mes cheveux ont beaucoup blanchi* » Mais, il ne s'agissait là que de la marque extérieure du profond désarroi d'un homme tellement abattu au point de mourir de maladie, d'inquiétude et de chagrin le 7 mars 1915, à l'hôpital **Sainte-Anne** à **Toulon**, quelques jours après son retour parmi les siens. Quelle tristesse !



La situation géographique de Tahiti et des archipels

Après le remplacement du Ministre de la Marine par l'**Amiral Lacaze**, justice était rendue à la mémoire du **Lieutenant de vaisseau Destremau** au moment de la remise, à titre posthume, de la croix de guerre, accompagnée de la citation suivante : « *A su, dans la journée du 22 septembre 1914, prendre les dispositions les plus judicieuses pour assurer la défense du port de Papeete contre l'attaque des croiseurs-cuirassés « Scharnhorst » et « Gneisenau ». A fait preuve dans la conduite des opérations de défense de la plus grande bravoure personnelle et de qualités militaires qui ont eu pour conséquences de préserver le port de Papeete et de provoquer l'éloignement des croiseurs-cuirassés ».*

Le 25 février 1919, **Maxime Destremau** obtenait, à titre posthume, la rosette d'officier de la Légion d'honneur au motif suivant : « *Commandant la défense de Tahiti, après le désarmement de la « Zélée », a su, malgré le peu de concours apporté par les autorités locales, organiser la défense de l'île, de manière à empêcher les croiseurs-cuirassés ennemis de s'en emparer ».*

Enfin, la mention « **Mort pour la France** » sera délivrée en juin 2005.

On se souviendra longtemps à Tahiti du **Lieutenant de vaisseau Maxime Destremau** comme le montre le refrain d'un « *himene* » (chanson traditionnelle) de 1929 :

*« Ta renommée ô Destremau
Restera toujours dans ma mémoire
Toi qui sauva Tahiti Nui
Au ramage varié des oiseaux »*

Christian Limongi
Aéroport de Tahiti-Faa'a (déc 2000 à déc 2004)



Le port de Papeete aujourd'hui et la piste de l'aéroport de Tahiti-Faa'a

DESTINS DE TARN-ET-GARONNE

NOS TRENTE-QUATRE PREMIERS POLYTECHNICIENS (1794 – 1850)

Au lendemain de la Révolution, les différentes écoles d'ingénieurs ont été fermées. **Jacques-Élie Lamblardie**, **Gaspard Monge** et **Lazare Carnot** se voient confier la mission d'organiser une nouvelle *École centrale des travaux publics*, officiellement créée le 7 vendémiaire an III [28 septembre 1794] et renommée *École polytechnique* un an plus tard.

Le projet initial prévoit que celle-ci remplace toutes les anciennes écoles d'ingénieurs. Ce monopole de l'École sur le recrutement des grands corps techniques est confirmé par la loi du 25 frimaire an VIII [16 décembre 1799], mais la scolarité est réduite de trois à deux ans afin de compenser la prolongation du cursus dans les écoles d'application.

L'École, créée pour former des emplois exigeant un haut niveau scientifique et technique, devient alors très liée aux services publics, et le classement de sortie, qui définit le choix du corps, prend une importance considérable.



La devise de l'École Polytechnique

En 1804, l'Empereur Napoléon donne à l'École son statut militaire et sa devise « *Pour la Patrie, les Sciences et la Gloire* », encaserne les élèves et les installe sur la montagne Sainte-Geneviève à Paris.

Entre 1794, la première promotion de 396 élèves et celle de 1849 qui réunit 107 élèves, trente-quatre garçons natifs de l'actuel département de Tarn-et-Garonne y sont entrés.

Voici, en quelques lignes, la carrière qu'ils ont suivie, même si quelques-uns abandonnèrent très tôt le service de l'État.

En outre, chacun peut percevoir à la lecture de ces brèves notices, les différentes phases de l'histoire agitée des cinquante premières années du XIX^{ème} siècle. L'intitulé X suivi de l'année correspond à la promotion au moment de l'accès à l'École.



*L'École Polytechnique :
berceau des ingénieurs de haut niveau*

X 1794. Ramond de la Bastiole Paul (1774/1856). Né à **Montauban**, participe à l'insurrection royaliste du 13 vendémiaire an IV [5 octobre 1795]. Il sort non classé de l'École polytechnique en 1796. Il est nommé commissaire des guerres le 15 juillet 1808. Il intègre l'intendance militaire lors de sa création en 1817. Officier de la Légion d'honneur.

X 1796. Lescure-Bellerive Jean (1778/1864). Né à **Montauban**. Promu inspecteur divisionnaire des Ponts-et-Chaussées. Chevalier de la Légion d'honneur.

X 1798. Grenoilleau Jean-Pierre (1778/1845). Né à **Montauban**. Sorti 69^e de l'École polytechnique en 1800, s'est aussitôt retiré du service de l'État. Il exerça la profession d'agent de change à **Montauban**.

X 1804. Besse Jean-François (1784/1856). Né à **Caussade**. Officier d'artillerie de terre, il est grièvement blessé lors du siège de **Saragosse (Espagne)** le 28 juin 1811. Colonel, directeur de l'artillerie de la place de **Bayonne** de 1840 à 1845. Commandeur de la Légion d'honneur.

X 1804. Saintemarie Antoine-Jean-François de (1786/1854). Né à **Saint-Loup**. Officier d'artillerie, prend part à la campagne d'**Espagne (1809 -1811)** et à la campagne de **Russie (1812)**. Il est nommé adjoint au commandant de l'École d'application de l'artillerie et du génie de **Metz** le 30 juillet 1839. Colonel d'artillerie Officier de la Légion d'honneur.

X 1805. Broca Alexis-Vincent-Jean-Pierre de (1785/1842). Né à **Montauban**. Officier du génie, il participe aux campagnes de la Grande Armée : **Autriche** (1809), **Russie** (1812), **Saxe** (1813), **France** (1815) et prend part, notamment, à la bataille de **Wagram** et à celle de **La Bérézina**.

Chef de bataillon au 13^{ème} régiment d'artillerie de **Rennes**, détaché comme sous-directeur de l'artillerie de la place de **Perpignan**. Officier de la Légion d'honneur.

X 1807. Lombard de Ginibril Louis-Henri-Alexandre (1787/1848). Né à **Montauban**. Officier d'artillerie, il prend part, en 1812, à la campagne de **Russie** et à celles de la Grande Armée de 1813 à 1814. Nommé membre du Comité consultatif de l'artillerie le 11 juin 1825. Décédé en fonctions.

Général de brigade, commandant l'artillerie de la XV^{ème} division militaire à **Rennes**. Officier de la Légion d'honneur.

X 1813. Percy Casimir de Né à **Montaigu-de-Quercy** en 1793 (date du décès inconnue). Officier d'artillerie, il intègre le corps royal d'État-major. Il est nommé chef d'escadron à l'État-major de la XI^{ème} division militaire à **Bordeaux** le 28 avril 1844. Retraité le 17 avril 1849 après 37 ans de services. Chevalier de la Légion d'honneur.

X 1815. Chambert Joseph Né à **Montech** en 1794 (date du décès inconnue). A quitté l'École en 1816 sans avoir achevé sa scolarité.

X 1817. Périès-Labarthe Marc-Antoine-Émile (1799/1884) Né à **Montauban**. Lieutenant d'artillerie démissionnaire. Négociant à **Montauban**.

X 1819. Maleville de Condat Jacques-Thérèse-Jules (1800/1855). Né à **Montauban**. Il se retire du service de l'État en 1822 au terme de sa scolarité pour gérer le patrimoine foncier de la famille.

Conseiller municipal de la ville de **Montauban**. Frère aîné de **Léon de Maleville**, parlementaire élu par le département de **Tarn-et-Garonne** de 1834 à 1849 et de 1871 à 1876, siège inamovible, au Sénat de 1876 à 1879.

X 1819. Montet Anne-Pierre-Antoine-Félix (1801/1861). Né à **Montauban**. Inspecteur général des Ponts-et-Chaussées. Chevalier de la Légion d'honneur.

X 1820. Belvèze Paul-Henri de (1801/1875). Né à **Montauban**. Officier de marine promu capitaine de vaisseau en 1846. Il a commandé le brick de 20 canons *Métiégre* qui navigue au large des côtes d'**Espagne**, ainsi que la frégate à vapeur *Panama* de l'escadre d'évolutions.

En 1855, *La Capricieuse*, corvette commandée par le **Capitaine de vaisseau Belvèze**, est envoyée en mission au **Canada** dans le but de renouer des relations avec cette ancienne colonie d'**Amérique** où aucun bâtiment français n'était apparu depuis sa cession, en 1761, à l'**Angleterre**.



Paul-Henri de Belvèze

La mission, hors du commun, de *La Capricieuse* marque un tournant positif dans les relations diplomatiques et commerciales entre la **France** et le **Canada**. **PH Belvèze** est nommé, le 1^{er} janvier 1857, membre adjoint du conseil des travaux de la marine, puis affecté, à partir du 1^{er} janvier 1860, au port de **Toulon**. Commandeur de la Légion d'honneur en 1882.

Hubert et Georges Rohault de Fleury ont publié *Lettres choisies de sa correspondance, 1824-1875*. Il est le frère aîné de **Léon Belvèze (X 1828)**, officier d'artillerie.

X 1822. Delpech Saint de Guilhem Melchior-Prosper (1802/1869). Né à **Castelsarrasin**. Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées. Chevalier de la Légion d'honneur

X 1825. Constantin Ambroise (1805/1872). Né à **Lacapelle Livron**. Chef de bataillon du génie. Conseiller général de **Tarn-et-Garonne** (canton de **Caylus**). Chevalier de la Légion d'honneur.

X 1826. Vialètes d'Aignan Étienne-Henry (1809/1897). Né à **Montauban**. Intègre l'École navale. Il est promu capitaine de frégate en 1851. Chargé, en 1841, de la 103^{ème} compagnie sur le vaisseau de 120 canons *Souverain* en **Méditerranée**, puis second sur la corvette à gaillards de 30 canons *Sabine* qui navigue vers l'**Inde** et la **Chine** à partir du 1^{er} janvier 1847. Prend, en 1847, le commandement de la canonnière-brick de 4 canons *Panthère* pour aller naviguer sur les côtes occidentales de l'**Afrique** jusqu'en 1849. Il achève sa carrière en 1863 à **Cherbourg**. Officier de la Légion d'honneur.

X 1826. Brunel Pierre-Éloi (1806/1882). Né à **Castelmeyran**. Chef d'escadron d'artillerie. Chevalier de la Légion d'honneur.

X 1826. Courtès-Lapeyrat Guillaume-Clément (1806/1889). Né à **Réalville**. Officier d'artillerie. Capitaine en premier. Nommé le 15 août 1837 à la direction de l'artillerie à **Toulouse**.

X 1826. Grimes Adolphe-Joseph-Barthélemy (1806/1873). Né à **Montauban**. Officier d'artillerie. Il prend part à sept campagnes. Chef d'escadron Commandant les deux batteries de montagne de l'Armée d'**Italie**. Officier de la Légion d'honneur.

X 1826. Malaure Louis-Jacques-Omer (1808/1886). Né à **Auvillar**. Inspecteur général des Ponts et Chaussées. Officier de la Légion d'honneur.

X 1827. Bergis Pierre surnommé Frédéric (1808/1885). Né à **Montauban**. Inspecteur général des Ponts-et-Chaussées. Retraité le 1^{er} janvier 1870. Officier de la Légion d'honneur.

X 1828. Belvéze Léon (1808/1885). Né à **Montauban**. Capitaine d'artillerie placé en situation de non-activités pour infirmités temporaires en 1849, puis réformé. Membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts de **Tarn-et-Garonne**. A publié dans le recueil annuel de cette société savante : *Au bout du monde, récits sur la civilisation moderne et ses principaux instruments* (1864), *L'île fortunée, conte philosophique* (1875) et *Le Juif-Errant, fantaisie* (1882). Frère cadet de Paul-Henri de Belvéze (X 1820), officier de marine.

X 1830. Descamps Louis-Eugène-Gervais (1811/1836). Né à **Saint-Loup**. Il décède à l'Hôtel Dieu **Saint-Jacques de Toulouse (Haute-Garonne)**. Lieutenant au 3^e régiment d'artillerie.

X 1831. Juge Jean-Baptiste-Mathieu-Adrien-Félix (1814/1865). Né à **Montauban**. Disparu en mer dans la nuit du 15 au 16 décembre 1865 lors du naufrage du paquebot des Messageries impériales *Borysthène* sur les récifs de l'**île Plane**, commune d'**Aïn El Turcq** (arrondissement d'**Oran**). Officier du génie. Chef de bataillon nommé commandant le génie de la place de **Médéa** et dépendances (arrondissement d'**Alger**) le 8 octobre 1856. Officier de la Légion d'honneur.

X 1834. Maizan Eugène (1816/1845). Né à **Montauban**. Assassiné en 1845 à **Daguélamohor (Zanzibar)**. Officier de marine. Il navigue sur la corvette *Égérie* vers l'**Inde** en 1841 ; puis sur la corvette *La Dordogne* à bord de laquelle il mène une campagne en 1843 dans les eaux de l'**Afrique orientale**. Membre de la Société orientale de **France**, il conçoit le projet d'explorer, le premier, l'**Afrique** d'est en ouest à partir de **Zanzibar** qu'il rejoint, fin 1844, depuis **Bourbon** à bord de la corvette *Le Berceau* commandé par le capitaine de vaisseau **Joseph Romain-Desfossés** qui deviendra ministre de la Marine sous la Seconde République, puis sénateur de l'Empire. Le projet, approuvé par le ministère, est de se diriger vers le lac **Tchad** pour essayer de reconnaître les sources du **Nil Blanc**.

Une fois le **Niger** franchi, l'explorateur doit revenir vers la **Méditerranée** en traversant le **Sahara**. Il rencontre, très vite, l'hostilité des potentats locaux qui craignent la colonisation française dans la région.

Il est assassiné moins d'un mois après son départ de **Zanzibar** où la **France** venait d'installer un consulat et de signer un traité avec le sultan.

Jules Verne évoque la disparition d'**Eugène Maizan** dans son roman *Cinq semaines en ballon*, paru en janvier 1863 avec comme sous-titre *Voyage de découvertes en Afrique par trois Anglais*.

X 1836. Dutemps du Gric Marie-Dominique-Jules (1815/1887). Né à **Mansonville**. Officier de l'artillerie de marine. Il participe à la Guerre de **Crimée** (1855) et à plusieurs expéditions au **Sénégal** (1860) et aux **Antilles** (1861). Colonel commandant la fonderie impériale de **Ruelle (Charente)**. Commandeur de la Légion d'honneur. Officier de l'Instruction publique.

X 1840. Gras Paul-Gabriel-Jules (1820/1910). Né à **Touffailles**. Capitaine d'artillerie. Il quitte le service de l'État pour se consacrer à la viticulture dans le **Quercy**. Frère aîné de **Basile Gras** (X 1854), général de division, spécialiste de l'armement, lequel a donné son nom au fusil adopté en 1874 pour équiper l'armée française.

X 1840. Levesou de Vesins Marie-Joseph-Victor-Ladislas (1820/1877). Né à **Caylus**. Officier d'artillerie. Capitaine en premier au 7^{ème} régiment d'artillerie montée (1855). Il prend part à l'expédition du **Mexique** (1861-1867). Il participe à la Guerre franco-allemande et notamment à la bataille de **Bazeilles**. Nommé en 1874 lieutenant-colonel au 24^e régiment d'artillerie, il est détaché comme directeur de l'école d'artillerie du 18^{ème} corps à **Tarbes**. Décédé en fonction, il est officier de la Légion d'honneur.

X 1841. Debia Jean-Alexis-Léon (1822/1869). Né à **Montauban**. Capitaine du génie démissionnaire.

X 1841. Lacoste de Lille Raymond-Henri-Joseph (1822/1855). Né à **Moissac**. Officier d'artillerie. Décédé des suites de ses blessures, devant **Sébastopol** (**Crimée**). **Capitaine** au 2^{ème} régiment d'artillerie montée. Chevalier de la Légion d'honneur.

X 1843. Pagès Joseph-Bernard-Auguste (1823/1883). Né à **Cumont**. Ingénieur ordinaire de 1^{ère} classe des Ponts-et-Chaussées. Ingénieur en chef à la Compagnie des chemins de fer de l'**Ouest**. Chevalier de la Légion d'honneur.

X 1846. Bauby Charles-François-Henri-Adolphe-Alceste (1826/1886). Né à **Lamagistère**. Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées à **Toulouse**. Chevalier de la Légion d'honneur.

X 1847. Rous Michel (1827/1883). Né à **Montauban**. Capitaine d'artillerie hors cadre. Il effectue une mission en **Perse** en 1859. Lieutenant-colonel commandant les batteries de la garde nationale mobile des **Bouches-du-Rhône**. Licencié en juin 1871, négociant. Administrateur de la compagnie *L'Africaine*. Auteur de nombreuses études sur l'évolution du matériel et des équipements militaires. En 1870, il publie, à **Lyon**, un ouvrage de doctrine : *Défense nationale contre l'invasion allemande*. Chevalier de la Légion d'honneur.

X 1849. Mieulet de Lombrail Alexis-Jean-Armand (1828/1904). Né à **Bourret**. Intègre l'École navale en 1851 à sa sortie de Polytechnique. Aspirant de 1^{ère} classe de la Marine, il démissionne en 1852. Commis au ministère des Finances. Il a publié, en 1858, *Aperçus généraux sur la doctrine positiviste*.

François Naud

NOUVELLES NOMINATIONS DANS L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Décret du 14 novembre 2016

Au grade d'officier :

M. Raymond Massip

Promotion du Ministère de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales.

Au grade de chevalier :

M. Alexis Calafat

Promotion du Ministère de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales.

M. Christian Manric

Promotion du Ministère de l'Intérieur.

Mme Christine Tailhades, née Barral.

Promotion du Ministère des Affaires sociales et de la Santé

Mme Marie-Thérèse Vissières, née Delvoive.

Promotion du Ministère de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales.

Mme Laurence Zéganadin, née Poillierat.

Promotion du Ministère des Affaires sociales et de la Santé.

Nous leur exprimons nos plus vives félicitations pour cette décoration qui récompense leur engagement au service de la collectivité.

* * *

ANNIVERSAIRE

Née en février 1918, notre doyenne **Renée Pressouyre** vient de fêter ses 99 ans.

Joyeux anniversaire, Renée!

et une excellente année 2017, avec pour objectif de souffler, dans quelques mois, les bougies du centenaire.

LA VIE DE LA SECTION

NOUVELLES ADHÉSIONS

Mme Marie-Thérèse Marché
Mme Madeleine Carencó
M. André Marcet
M. Nasseridine Babouche

DÉMISSIONS

Sœur Nicole Magot
Mme Marie-Céline Gailhard
M. René Touron
Mme Josette Hostains
M. André Augé

DÉCÈS

M. Albert Amiot
M. Jean Keller, ancien préfet
M. Claude Mallevialle
M. Élie Séguélas
M. André Montegut
M. Jean-Verbeke

Le président et le Comité de section ont présenté leurs condoléances aux familles ainsi qu'à leurs proches.

* * *

DRAP TRICOLORE PALMES ET PALMETTES

La section possède un drapeau tricolore de dessus de cercueil, ainsi que des palmes et palmettes à placer sur les tombes. La famille des défunts peut en faire la demande, lors du décès, auprès de monsieur **Jean-Marc Detailleur**, notre président, ou de madame **Huguette Montagnac**, notre secrétaire.

COQUE DES ROIS

UN MOMENT TRÈS CONVIVAL À MONTECH

Malgré les pathologies hivernales, en tête desquelles la grippe, plus de 160 personnes ont fait, à nouveau, de la Coque des rois inter-associations, un succès.

Pour la seconde fois, en effet, la salle des fêtes **Laurier à Montech** réunissait, le 14 janvier 2017, les membres de la SMLH, de l'AOR, de l'ANOCR et de l'AN-MONM (sections de **Tarn-et-Garonne**).



*Accueil des participants par le président
Jean-marc Detailleur*

Accueillis par les présidents **Philippe Bon, Christian Doumenc, Gilles Lattes et Jean-Marc Detailleur**, les convives se sont retrouvés pour échanger leurs vœux de bonne année, en attendant de s'asseoir autour des dix tables dressées et magnifiquement décorées par les « *gros bras* » et les « *petites mains* ».

Ces expressions sont désormais consacrées pour désigner les membres des associations qui, forts d'un casse-croûte matinal, ont monté les tables, et les dames qui les ont garnies et ornementées.

Après avoir prononcé quelques mots de bienvenue et excusé les absents, le président a souligné la présence fidèle de **monsieur Moignard**, maire de **Montech**, de **monsieur La Bruyère**, président de l'Association des maires de **Tarn-et-Garonne** et maire de **Villemade**, et de tous les représentants des forces militaires dont le **Colonel Hervé Pilette**, Délégué militaire départemental, commandant d'armes des places de **Montauban** et d'**Agen**.



Les coques, toutes plus appétissantes les unes que les autres

Le président rappela l'ancienneté de la fête de la coque des rois.

Elle est née à **Rome** pour les fêtes des Saturnales, où celui qui trouvait la fève devenait le roi d'un jour.

Jean-Marc Detailleur invitait alors chacun à partager la coque et la galette, sans craindre le sort funeste du roi d'un jour qui, selon certains, était mis à mort le lendemain.

De l'avis général, une ambiance amicale et festive a permis à chacun de passer un moment très agréable et de se donner rendez-vous en 2018.

Jean-Marc Detailleur



La coque des rois collective a réuni 160 convives

UN GRAND MERCI À NOS PARTENAIRES



SARL Michel QUEVEDO
PLATRIER - PLAQUISTE - ISOLATION
NEUF ET RENOVATION

1145 Rte de St Nauphary | 82000 MONTAUBAN
Tél 05 63 66 11 71 | Port 06 80 30 66 41
Mail | michel.quevedo@wanadoo.fr

Buvez de l'eau saine

Purificateurs d'eau de cuisine Doulton.
L'eau pure tous les jours filtrée naturellement
pour vos besoins en eau de boisson ou de cuisine.

www.eaudoulton.fr



MM Distribution à Montauban
Mickaël Mas Vente par correspondance
Tél : 06 75 76 06 78
Email : contact@eaudoulton.fr
Site internet : www.eaudoulton.fr



Les Monumentalistes

3, place Occitane
82100 CASTELSARRASIN
05 63 32 36 89

2bis, rue de la Fraternité
82100 CASTELSARRASIN
05 63 04 05 28

46, avenue du Chancelier
82200 MOISSAC
05 63 39 06 85

5, avenue Albert Souhies
82500 Beaumont de Lomagne
05 63 29 09 69

21, place Sylvain Dumon
82400 VALENCE D'AGEN
05 63 29 09 69

FABRICE BELY



**POMPES FUNÈRES
& MARBRERIE**

bely.f@wanadoo.fr

www.bely-funeraire.com

Euro

Print
Imprimerie offset & numérique
MONTECH - 05 63 27 56 34

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS 2017

25 avril ! Prochaine réunion du Comité de section
19 septembre : Voyage annuel à Lectoure
(Gers) - Dans les pas du maréchal Lannes